



Basketball en fauteuil roulant Canada
Ligue canadienne de basketball en fauteuil roulant
3 contre 3
Dossier technique de 2023-2024

Les présents règlements régissent la compétition 3 contre 3, aux événements sanctionnés par Basketball en fauteuil roulant Canada.

Les présents règlements ont été rédigés dans le but d'assurer que le résultat de tout match de basketball en fauteuil roulant est décidé sur le terrain et dans l'esprit du jeu.

1. INSCRIPTION

1.1 Les équipes qui souhaitent participer au Championnat national ou au Championnat national féminin de la LCBFR doivent soumettre leur documentation d'inscription (lettre d'intention, formation de l'équipe et formulaire de transport) à Basketball en fauteuil roulant Canada **ET** au comité organisateur hôte, d'ici les dates limites d'inscription suivantes :

1.1.1. Championnat national féminin – **21 février 2024**

1.1.2. Championnat national de la LCBFR – **24 mars 2024**

1.2. Basketball en fauteuil roulant Canada a le pouvoir final de décision, en ce qui concerne ces règlements, et prendra des décisions pour toute clarification, en fonction de l'esprit de la compétition.

2. ÉQUIPES

2.1 Une équipe doit compter au moins 3 joueurs présents.

2.2 Les équipes peuvent compter autant de joueurs qu'elles le veulent dans leurs formations, mais les noms de seulement 5 joueurs doivent figurer sur la feuille de pointage à chaque match.

2.3 Les joueurs sont admissibles à participer aux compétitions 5 contre 5 et 3 contre 3 à l'événement.

3. COMPÉTITION

3.1 À moins d'indication contraire, [les règlements de l'I.W.B.F.](#) s'appliqueront.

3.2 La variante de demi-terrain 3 contre 3 des règlements sera en vigueur.

3.3 Un chronomètre de 18 secondes sera utilisé.

3.4 Seul le porteur du ballon doit dégager au-delà de la ligne des trois points au changement de possession. Tous les joueurs doivent dégager la zone de lancer franc.

3.5 Basketball en fauteuil roulant Canada surveillera les inscriptions à l'événement et déterminera le besoin de divisions dans la compétition 3 contre 3. (Division 1 – en développement, Division 2 – récréatif)

3.6 Le format et l'horaire de la compétition seront finalisés durant la semaine précédant l'événement.

4. CLASSIFICATION

4.1 Il n'y a pas de classification de joueur ou d'équipe dans la division récréative 3 contre 3.

4.1.1 Si elle est exigée, la classification dans la division 1 sera déterminée à la réunion des entraîneurs.

5. UNIFORME DE COMPÉTITION

5.1 Les équipes peuvent être tenues de déclarer forfait ou d'autres sanctions peuvent être appliquées si elles ne peuvent respecter les exigences concernant l'uniforme de compétition.

6. ÉQUIPEMENT

6.1 Ballon du jeu : le ballon du tournoi sera le ballon Molten GG ou BG de grosseur 6/7.

6.2 Les fauteuils roulants des athlètes ne peuvent arborer d'autres logos que celui du fabricant, l'écusson de l'équipe ou les logos de commanditaires d'athlètes. Tous les autres logos doivent être enlevés ou dissimulés pour le Championnat national de la LCBFR. Il sera interdit aux athlètes de pénétrer sur le terrain de la compétition avant que les logos ne soient recouverts ou enlevés.